INFO-VERDUN

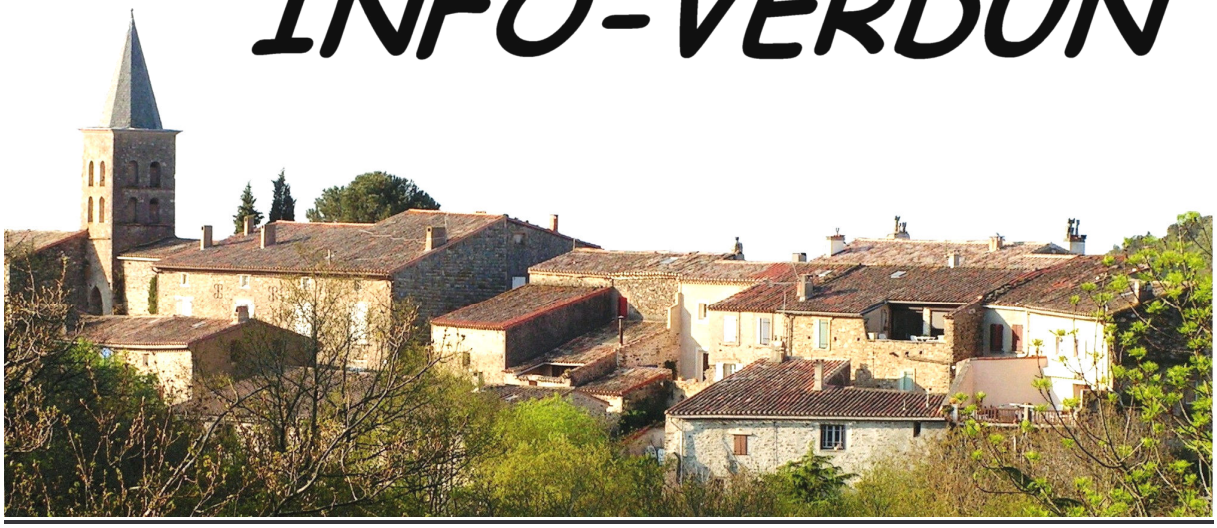

Comité de rédaction
Lydia GOTTI, Gérard GUIRAUD, Laurent MONSERAT, Cristel PEIX, Christian PELISSIER, Florent VIALADE.

www.mairieverdunenlauragais.com

Mairie de Verdun-en-Lauragais

tél. : 04 68 94 21 72
fax : 04 68 94 32 14
mairieverdunlauragais @wanadoo.fr

Secrétariat – ouverture
lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 10h à 12h

Salle polyvalente, bibliothèque
04 68 94 32 44

Ecole, cantine
04 68 94 30 10

SAMU : 15
Pompier : 18
Gendarmerie : 17
Secours : 112

Lyonnaise des eaux
0810 865 865

Ordures Ménagères
04 68 94 18 63

N° 65 - Avril 2012

Depuis les années 50, la vie économique et donc sociale, s'est fortement modifiée dans les villages. Progressivement, ils sont devenus en partie des villages dortoirs.

Alors, lorsqu'un commerce se renouvelle, c'est un défi à la fois pour le commerçant qui a le courage et la volonté d'entreprendre et pour la population de la commune qui est invitée à participer à cette aventure. La réussite économique d'un commerce de proximité à Verdun en Lauragais nous concerne tous.

La reprise du commerce permet de créer un emploi, d'apporter des services aux résidants et de créer un lien social.

Le commerce « Le relais de Verdun » ouvre à nouveau le 7 avril. Les commerçants seront heureux de vous accueillir.

Nous souhaitons une nouvelle longue et belle vie au Relais de Verdun.

Principales décisions du Conseil Municipal : (janvier à mars 2012)

- **Vote du compte administratif et affectation des résultats**

Les comptes administratifs 2011, présentés par Monsieur le Maire sont approuvés par le conseil municipal.

	Dépenses	Recettes
Budget principal		
Fonctionnement	199 346.67	414 145.80
Investissement	94 011.81	132 846.45
Budget Eau Assainissement		
Fonctionnement	28 512.44	28 491.44
Investissement	35 503.22	59 008.77
Budget Village de Vacances		
Fonctionnement	25 000.00	35 567.37
Investissement	7 348.84	2 062.00
Budget CCAS		
Fonctionnement	1 161.00	2 034.25
Investissement		

- **Approbation du compte de gestion**

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion du Percepteur, conformes aux comptes administratifs, de l'année 2011.

- **Nom de rues**

Le conseil municipal décide de créer les nouvelles voies suivantes :

Au village : Route de la Fleur de Lys
Chemin de Pech de Bouille
Le Communal

A Jean Raymond : Rue des Vanniers
Rue de la Fontaine
Rue de la Croix
Rue des Sabotiers
Chemin de la Bòria
Chemin des Sources

Ces nouvelles appellations sont consécutives à la décision du conseil municipal de numéroter les maisons du village et de Jean-Raymond. Dorénavant, chaque habitation a une adresse complète, ce qui facilitera notamment la distribution du courrier.

- **Révisions des documents d'Urbanisme**

Le conseil municipal a décidé de réviser le Plan Local d'Urbanisme.

1) Une révision simplifiée est en cours pour étudier la possibilité de créer des zones pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques sur la commune. Cette procédure communale a été précédée en 2011 par la définition d'un schéma à l'échelle de la communauté de communes, délimitant les zones potentiellement « photovoltaïques » et par une règlementation établie dans le cadre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Lauragais. Ces démarches préalables ont été conduites en partenariat avec la DDTM (Direction Départementale du Territoire et de la Mer) et la chambre d'Agriculture de l'Aude. Un registre de remarques est à la disposition à la Mairie.

2) Une révision générale du PLU est lancée. Un appel d'offres a été effectué pour rechercher un bureau d'étude. Cette révision est rendue nécessaire par la raréfaction des terrains classés constructibles à la vente. Le conseil municipal souhaite que Verdun en Lauragais continue à connaître un développement mesuré, mais nécessaire si la commune veut continuer à exister, tant en interne que pour ses relations avec les autres collectivités. Cette procédure de révision sera relativement longue, environ 2 ans. Un projet sera présenté, et une enquête publique réalisée par un commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif de Montpellier.

- **Informations diverses**

La dette des communes : Réponse à un article de presse.

La Dépêche du Midi a publié fin 2011 une enquête sur l'endettement des communes de l'Aude. Les communes sont regroupées par strate de population (- de 250 habitants, 250 à 500 habitants…) et un classement effectué selon la dette par habitant.
Il s'agit d'une enquête importante par la quantité d'informations recueillies, mais qui ne donne qu'une image partielle sur le montant réel de la dette par habitant et sur le classement des communes qui découle de l'étude. Ceci principalement pour trois raisons :

1 - D'une part, seule la dette du budget général a été retenue. Il faut rappeler que dans les communes coexistent plusieurs budgets : un budget général et des budgets annexes parfois plus importants que le budget général (exemple : budget de l'eau et de l'assainissement)

2 - D'autre part la situation administrative et donc financière de chaque commune peut être différente. Certaines communes ont délégué des compétences (entretien de la voirie, collecte et traitement des ordures ménagères, organisation scolaire …) soit à une communauté de communes, soit à un syndicat intercommunal. Dans ce cas de figure, la dette éventuelle dans ces domaines délégués, apparaîtra dans les comptes de l'établissement intercommunal et non de la commune. En ne prenant en compte que la dette notée dans les comptes de la commune, on sous-estime la dette publique locale par habitant. Pour être totalement sincère, il aurait fallu additionner les dettes de la commune, de la communauté de commune, des syndicats intercommunaux afin d'avoir une vision plus juste de l'endettement par habitant qui est bien plus important que ce qui apparaît.

3 - Une dernière remarque : Est-ce que l'endettement par habitant est un bon critère pour classer les communes et leur adresser des bons ou mauvais points. Ce critère est trop restrictif. En se focalisant uniquement sur la dette, on oubli de prendre en compte la capacité de remboursement de chaque commune. Le classement aurait été certainement différent.

Concernant la commune de Verdun en Lauragais, les annuités d'emprunt du budget principal ne sont pas supportées par le contribuable. S'il y a dette, le remboursement et la charge des intérêts s'élèvent à Zéro pour le contribuable. En effet, la commune à uniquement deux emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer la réhabilitation de bâtiments vétustes et créer quatre maisons de village. C'est-à-dire que les investissements communaux s'autofinancent : les loyers versés par les locataires permettent le remboursement des emprunts et le paiement des intérêts.
Au niveau patrimonial, si la commune a d'un côté des dettes de l'autre elle a un actif : des maisons neuves qui hébergent de nouveaux résidants et qui ont permis de réhabiliter le cœur du village.

Une présentation trop simplifiée de la situation financière des communes ne permet pas une vision sincère des finances publique locales.

Recensement de la population

Le recensement de la commune a été effectué en février 2012. Il en ressort que la population continue de s'accroître mais relativement faiblement. Malgré les nouvelles constructions qui se sont réalisées ces dernières années et la réhabilitation de diverses maisons, la progression de la population n'est que de 7% depuis le dernier recensement. Les indications que nous vous fournissons à ce stade ne sont qu'officieuses. Elles ont été transmises à l'INSEE qui les retournera à la commune dans quelques mois, après analyse.

Historique de la population de Verdun-en-Lauragais de 1793 à 2012

Voici un tableau relatant l'évolution de la population de la commune depuis la révolution. Verdun a connu une population maximale en 1841 de 770 habitants et une population minimale de 212 habitants en 1990. Pendant 150 ans la population à décru. Cette baisse apparaît dans de nombreuses zones rurales. Depuis 1990 la tendance s'est inversée, en 22 ans la commune a regagné 56 habitants soit 26.5 %, ce qui lui permet de retrouver le niveau du milieu du 20e siècle.

1793 742	**1800** 645 -15%	**1806** 667 +3.4%	**1821** 678 +1.6%	**1831** 742 +9.4%	**1836** 731 -1.5%	**1841** 770 +5.3%	**1846** 756 -1.9%	**1851** 751 -0.7%
1856 700 -7.3%	**1861** 695 -0.7%	**1866** 672 -3.4%	**1872** 622 -8%	**1876** 589 -5.6%	**1881** 608 +3.2%	**1886** 611 +0.5%	**1891** 576 -6.1%	**1896** 570 -1.1%
1901 526 -8.4%	**1906** 547 +4%	**1911** 530 -3.2%	**1921** 391 -35.5%	**1926** 391	**1931** 378 -3.4%	**1936** 380 +0.5%	**1946** 316 -20.3%	**1954** 272 -16.2%
1962 265 -2.6%	**1968** 233 -13.7%	**1975** 219 -6.4%	**1982** 216 -1.4%	**1990** 212 -1.9%	**1999** 231 +9%	**2007** 251 +8.6%	**2012** 268 **+6.78%**	
Annuaire-mairie.fr								

Signalétique

Des panneaux de signalisation des bâtiments et lieux publics sont en cours d'installation. Les personnes qui se rendent à Verdun trouveront plus facilement, l'église, la salle polyvalente, l'école… Ces panneaux sont en harmonie avec les numéros des maisons et les nouvelles plaques de rues.

Informations municipales

Depuis 17 ans, Info-Verdun est distribué dans chaque famille tous les trimestres. Il permet à la fois aux élus de transmettre une information municipale, et de créer un lien entre les résidents de la commune.

Cette information est complétée par un site Internet officiel de la Mairie de Verdun en Lauragais.

Il sera opérationnel début avril. Voici son adresse : "www.mairieverdunenlauragais.com".

Il permettra à chacun de s'informer en temps réel et de faire mieux connaître notre commune partout sur la planète.

Ce site n'est pas figé, il évoluera. Communiquez vos remarques afin que nous puissions le compléter ou l'amender, vos avis seront les bienvenus.

Commerce de Verdun

Un peu d'histoire : Le commerce installé face à la mairie existe depuis le 1 mai 2001. Il est installé dans un bâtiment communal, prêté à un commerçant dans le but d'offrir aux habitants un commerce multiservice sur la commune. Le commerçant gère en toute indépendance son activité. Ce bâtiment qui était un garage a été aménagé par la commune en épicerie.

Chacun d'entre nous est conscient que l'équilibre économique n'est pas facile et s'il peut se réaliser à Verdun c'est grâce à l'apport saisonnier de vacanciers qui séjournent, dans des gîtes, au camping, où au village de vacances. Le triplement de la population en été est un atout non négligeable.

La réussite de cette entreprise dépend aussi du lien qui se crée entre commerçant et clients.

Nous souhaitons beaucoup de réussite aux commerçants.

Bureau de vote

Au cours du printemps nous sommes invités à nous rendre 4 fois au bureau de vote :

Les 22 avril et 6 mai : pour l'élection présidentielle
Les 10 et 17 juin : pour les élections législatives.

Le bureau de vote sera installé dans la petite salle qui jouxte la salle polyvalente. En effet, la salle habituelle sera en travaux. Le carrelage doit être refait. Il s'était détaché du sol et soulevé sur les deux tiers de la surface au moment de la période de grand froid. L'entrée du bureau de vote s'effectuera par la porte de secours de la salle polyvalente. Une signalétique sera installée.

Nouveaux Verdunois

Nous souhaitons la bienvenue à :
- Sabine Paredes et Félix Farre, domiciliés rue Centrale
- Coralie Basque et Mathieu Rostoll, au lotissement du Moulin à Vent.

Etat civil

Décès : Albertine Aubert est décédée le 17 janvier. Nous adressons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Mariage : Le samedi 17 mars, Marie-Laurence Bonhoure et Florian Nurit se sont mariés. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Naissance : Djina Barberis est née en décembre 2011. Félicitations aux parents et meilleurs vœux de bonheur à Djina.

Le mot des associations

Club des Aînés Verdunois

La dernière manifestation du club, c'était le rendez-vous pris pour les oreillettes et le petit loto ce dernier dimanche du mois de mars. Une bonne ambiance pour une trentaine d'adhérents présents, qui ont surtout apprécié les oreillettes, bien arrosées de blanquette et après le jeu du loto traditionnel. Félicitations aux pâtissières et à la main d'œuvre masculine pour la réalisation de ce succulent dessert.

Les prochains rendez vous du club sont fixés aux **13 et 29 juin**.

Tout d'abord le 13 juin : pour le voyage dans les Cévennes avec visite de grottes, du musée du désert, d'une bambouseraie, sans oublier le repas très copieux du midi et le casse croûte du soir pris sur le trajet du retour. Ce voyage est organisé avec nos amis Des Brunels et Des Cammazes. Prix pour les adhérents : 40 €, non adhérents : 70 €, avec inscriptions à prendre pour le **13 avril** auprès de Gérard GUIRAUD au 04 68 9433 30 (une avance de 10 € est demandée à l'inscription).

Ensuite le repas du vendredi 29 juin : des informations seront communiquées en temps utile.
Il est encore temps de s'inscrire et devenir adhérent au club pour 2012. Les retardataires doivent tout simplement s'adresser à Gérard GUIRAUD, ou Lucette GUIRAUD, ou Gérard AURIOL. Vous serez les bienvenus (es).

Le Président
Gérard GUIRAUD

La Cassollo Verdunoise

2012 ?

Cette année encore, notre association a décidé de participer une nouvelle fois à la fête du cassoulet de Castelnaudary qui se tiendra du mardi 21 au dimanche 26 août. Le thème est arrêté et les travaux ont commencé. Le groupe se réunit tous les jeudis à la salle des fêtes à 20h45. Nous avons besoin de main d'œuvre et d'idées pour réaliser notre projet. Aussi, si votre temps le permet, venez nous rejoindre pour nous aider. L'ambiance des soirées est chaleureuse et l'assiduité n'est pas obligatoire.

Donc à bientôt à la salle des fêtes tous les jeudis à partir de 20h45.

Le Président
Gérard GUIRAUD

Le Comité des fêtes

Nous avions prévu de nous retrouver pour un Carnaval le 10 mars dernier mais la salle des fêtes ayant subi des dégâts au cours de la période de grands froids, nous avons du renoncer à ces festivités.

Ce n'est que partie remise ! Nous vous donnons rendez-vous pour la Fête de la Musique le samedi 23 juin 2012. Chauffez votre voix et vos instruments…Ce sera l'occasion notamment d'entendre nos Chanteurs de la Montagne Noire (petits et grands).
Vous connaîtrez prochainement le menu ainsi que les conditions d'inscriptions et nous vous espérons nombreux.

Au fait, autre nouveauté, vous pouvez maintenant nous contacter par mail à l'adresse suivante : comite.fetes.verdun.lauragais@gmail.com
N'hésitez pas à nous envoyer vos idées, souhaits…

A très bientôt

Les présidentes
Magali Guiraud et Nathalie Calvel